

■ **Société Protectrice des Animaux de Neuchâtel et environs**, précédemment à Saint-Sulpice NE, CH-645-4095648-7, association (FOSC du 12.03.2003, p. 9). Nouveau siège: Fenin-Vilars-Saules, Chaumont, Domaine Petavel, c/o Chantal Yerly. Statuts modifiés le 28.06.2006. Földes Xenia et Boroli Alain Denis ne sont plus membres du comité; leurs pouvoirs sont radiés. Yerly Chantal, domiciliée à Fenin-Vilars-Saules, membre du comité, nommée présidente, continue à signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction. Barbier Patricia, de Boudry, à Neuchâtel, vice-présidente, et Schindelholz Marc, de Marbach (LU), à Neuchâtel, secrétaire, sont membres du comité avec signature collective à deux.

Journal no 461 du 19.02.2007
(03794200 / CH-645.4.095.648-7)